

L'OCDE à la rescousse de Hollande of oct.

L'Organisation estime que les réformes engagées par la France pourraient lui faire gagner 3,7 % de croissance sur dix ans.

Nouvelles taxes, geste fiscal aux entreprises... Les réformes pleuvent, mais leurs résultats peinent à se montrer. Alors, tous ces efforts mènent-ils quelque part ? Oui, affirme l'OCDE.

Dans un rapport remis, hier, l'Organisation de coopération et de développement économique, qui regroupe 34 pays développés, estime que les réformes engagées et annoncées par le gouvernement pourraient avoir un « **impact significatif sur la croissance** ». Elles permettraient d'augmenter le produit intérieur brut (PIB) de 3,7 % en dix ans.

Ce qui correspondrait à 0,4 point de croissance supplémentaire par an. Un chiffre non négligeable, quand on le rapporte au taux de croissance de 0,4 % en 2014 et de 1 % prévu en 2015.

Mais l'OCDE prévient : pour transformer l'essai, les baisses de charges et de fiscalité des entreprises, qui ne font pas l'unanimité dans les rangs socialistes, devront être totalement mises en œuvre. Tout comme la réforme annoncée d'Emmanuel Macron visant à favoriser la concurrence dans les professions réglementées et le secteur de l'énergie. En résumé, la France est sur la bonne voie et doit aller plus loin.

Des encouragements qui tombent à pic à l'heure où François Hollande doit défendre ses choix face à ses partenaires européens. Pour le président, « **la France fait des réformes pas pour complaire à Bruxelles ou à des organisations internationales mais dans son intérêt** ».

Amandine COGNARD.

L'impact des réformes sur la croissance économique

En point de PIB (Produit intérieur brut)

Réformes engagées :

sur 5 ans

sur 10 ans

CICE* et pacte de responsabilité

0,5

1,1

Réforme territoriale

0,3

1

Choc de simplification

0,2

0,3

Fiscalité des entreprises et des particuliers

0,1

0,4

Marché du travail et formation

0,1

0,1

Assurance-chômage

0

0,1

Total sur 5 ans

+ 1,6 point

Total sur 10 ans

+ 3,7 points

Réformes annoncées :

Professions réglementées, secteur du gaz et de l'électricité

0,4

0,7

* Crédit d'impôt compétitivité emploi. Sources : OCDE, Les Echos.